

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 26 août 2024

Membres en exercice :
9

Date de la convocation: 20/08/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 7

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés: Yannick BOYER par Régine DE LUCA

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Attribution du marché de travaux pour la requalification et l'extension de l'école de Venterol (marché 2024-20) - DE_2024_046

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux pour la requalification et l'extension de l'école de Venterol a été lancé après un avis d'appel public à la concurrence en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée (art. 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et art. 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics) alloti (article 12 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Il est précisé que la consultation est allotie de la manière suivante :

- Lot 01 VRD
- Lot 02 Maçonnerie - Gros œuvre
- Lot 03 Charpente - couverture
- Lot 04 Menuiseries extérieures aluminium
- Lot 05 Menuiseries intérieures bois
- Lot 06 Cloisons - Doublage - Faux-plafonds
- Lot 07 Carrelage - Faïence
- Lot 08 Peinture
- Lot 09 Electricité - courant forts - courants faibles
- Lot 10 Plomberie, chauffage, ventilation

L'ensemble des lots ont été attribués lors du conseil municipal du 22 juillet 2024 dernier sauf le lot n°3.

En effet, le lot n°3 a été déclaré infructueux au regard d'une offre inacceptable

Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTES)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/08/2024
004-210402343-20240826-DE_2024_046-DE

Par conséquent une nouvelle consultation pour le lot n°3 « Charpente - couverture » a été lancée le 23 juillet 2024 pour une remise des offres fixée au 6 août 2024 à 12H00. Quatre candidatures ont été réceptionnées avant la date limite de remise des offres. Les membres de la commission d'appel d'offre se sont réunis le 26 août 2024 à 17h00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

n°	Lot	Nom de l'entreprise Adresse	Montant du Marché H.T.
3	CHARPENTE COUVERTURE	DAUTREMER	79 141,68 €

Soit un montant global de marché de : 427 519,14 € HT

Les coûts unitaires des matériels et des prestations par lot sont détaillés dans le bordereau des prix unitaires de chaque candidat retenu.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de retenir la proposition du Maire et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offre.
- APPROUVE les clauses du marché définie ci-dessus et à passer avec :
- Lot 03 CHARPENTE COUVERTURE : DAUTREMER
- AUTORISE le Président de la Communauté de communes Serre Ponçon Val d'Avance à signer les pièces constitutives du marché avec les candidats retenus et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre, conformément à la délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Venterol et la CCSPVA
- DIT que les crédits sont et seront inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Michel PHILIP



AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/08/2024 004-210402343-20240826-DE_2024_046-DE